



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Averdon

Autres communes : Marolles ,Villerbon

R500

Appellation : Dolmen

Monument(s)

Appellation : Dolmen

Protection : classement

Arrêté : classement le 16/10/1979

Étendue de la protection : Dolmen (cad. D 436) : classement par arrêté du 16 octobre 1979

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.